



BILAN DÉMOGRAPHIQUE - NOUVELLE-CALÉDONIE

2020-2021 : une dynamique démographique en berne dans un contexte atypique

L. Gooding, Isee

Les années 2020-2021, sous l'influence de la crise sanitaire mondiale, ont accentué les tendances observées entre 2015 et 2019, avec une forte baisse de la nuptialité, un recul de la natalité et une augmentation de la mortalité. En 2020, la baisse de l'excédent naturel reste contenue par une légère baisse du nombre de décès, bien que la décroissance de la natalité s'accroisse. À l'inverse en 2021, la première vague de décès Covid touchant la Nouvelle-Calédonie en fin d'année, fait exploser la mortalité et a pour effet un brusque déclin de l'excédent naturel. L'écart entre l'excédent naturel ainsi réduit et le déficit migratoire estimé, entraîne une baisse historique de la population de la Nouvelle-Calédonie, à moins de 270 000 habitants au 1^{er} janvier 2022.

En 2020, 3 990 naissances ont été enregistrées en Nouvelle-Calédonie, 3 930 en 2021. Les naissances baissent de respectivement 3,7 % et 5,1 % par rapport à la moyenne de celles enregistrées annuellement sur la période 2015-2019. Le nombre annuel de naissances passe ainsi pour la première fois depuis 35 ans sous la barre des 4 000, deux années consécutives. La baisse tendancielle du nombre de naissances, observée depuis une dizaine d'années, se confirme ici et s'accroît, sous l'effet conjugué de deux phénomènes : le déficit migratoire (voir encadré n°1), qui n'est pas sans conséquences sur le nombre de femmes en âge de procréer ; et la crise sanitaire et ses possibles incidences en termes de natalité (voir infra).

Parallèlement, le nombre de décès, quasi stable en 2020, subit une hausse tristement spectaculaire de 28 % en 2021 par

rapport à la moyenne 2015-2019 : cette dernière année, 1 983 personnes décèdent en Nouvelle-Calédonie, contre 1 540 en 2020 et 1 550 en moyenne entre 2015 et 2019.

Le virus de la Covid 19 ne s'est propagé en Nouvelle-Calédonie qu'à partir du mois de septembre 2021 (voir encadré n°2), mais il provoque alors une vague de décès inédite.

En conséquence, le **solde naturel** reste excédentaire de 2 450 individus, malgré une baisse de 5,5 % en 2020 par rapport à 2015-2019. En 2021, il chute à nouveau de près de 25 % (-645 personnes) par rapport à cette même période, pour s'établir à 1 950 personnes supplémentaires. Par rapport à la moyenne 2015-2019 (9,6 ‰), le **taux d'accroissement naturel** perd ainsi 0,6 point en 2020 (9 ‰), puis 1,9 point l'année suivante (7,1 ‰).

Le solde naturel subit une brusque baisse en 2021

Tableau n°1 : Évolution des naissances et des décès

	Moyenne 2015-2019	2020		2021	
		Nombre	Variation 2015-2019	Nombre	Variation 2015-2019
Naissances	4 143	3 991	-3,7 %	3 931	-5,1 %
Décès	1 550	1 540	-0,6 %	1 983	27,9 %
Solde naturel	2 593	2 451	-5,5 %	1 948	-24,9 %
Taux d'accroissement naturel (‰)	9,6	9,0		7,1	

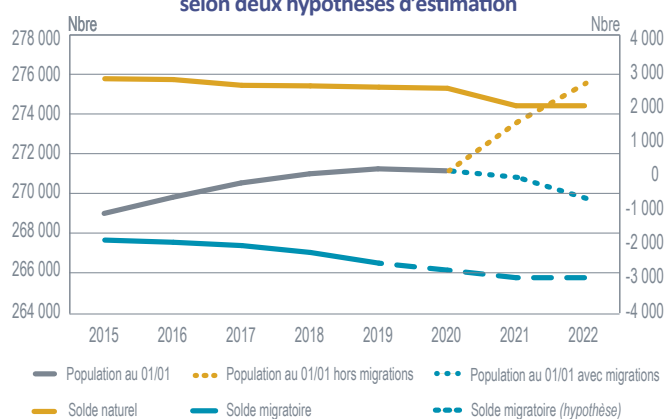
Source : Isee - état civil et recensement de la population

Si l'évolution annuelle de la population de Nouvelle-Calédonie n'était liée qu'à son seul solde naturel, l'excédent des naissances sur les décès lui aurait permis de croître de 0,9 % en 2020 et de 0,7 % en 2021, passant ainsi à 273 640 habitants au 1^{er} janvier 2021 à 275 590 habitants un an plus tard. Toutefois, la population évolue sous l'effet conjugué du solde naturel et du **solde migratoire**. Si ce dernier ne peut être connu avec précision à ce stade (*voir encadré n°1*), les estimations confirment la tendance observée sur la période 2014-2019 : le solde migratoire reste déficitaire en 2020 et 2021, dans une période où il était certes plus aisé de sortir du territoire que d'y entrer. Au total, toute chose étant égale par ailleurs, le solde naturel ne suffit plus à compenser le déficit migratoire, et la population totale est estimée en baisse de 330 personnes en 2020 (-0,1 %) et de près de 1 050 personnes en 2021 (-0,4 %). La population totale estimée de la Nouvelle-Calédonie tomberait ainsi sous la barre des 270 000 habitants au 1^{er} janvier 2022.

À ce stade toutefois, faute de détails sur le profil des migrants, il n'est pas possible de préciser le poids de ces départs, ni sur les événements démographiques observés, bien qu'ils en aient à l'évidence, ni sur la structure de la population par genre et âge. C'est pourquoi les indicateurs démographiques estimés, présentés ci-après, doivent être analysés avec prudence (*voir note méthodologique infra*).

Si la tendance migratoire observée entre 2014 et 2019 se prolonge à l'identique, la population de Nouvelle-Calédonie passe sous la barre des 270 000 en 2022

Graphique n°1 : Composantes de l'accroissement de la population, selon deux hypothèses d'estimation



Source : Isee état civil et recensement de la population

L'axe de gauche sert pour la lecture de l'évolution de la population de Nouvelle-Calédonie entre le 1^{er} janvier 2015 et le 1^{er} janvier 2022 : la population est passée de 269 050 habitants au 1^{er} janvier 2015 à 271 190 habitants au 1^{er} janvier 2020. Au regard de deux hypothèses de croissance de la population, elle est estimée à 275 590 habitants hors migrations, et à 269 800 habitants en prolongeant la tendance du déficit migratoire observée entre 2014 et 2019.

L'axe de droite sert pour la lecture de l'évolution des soldes naturel et migratoire de 2015 à 2021 : le solde naturel établi à 2 730 personnes en 2015, se contracte progressivement jusqu'à atteindre 1 950 personnes en 2021. Le solde migratoire déficitaire établi en 2015 à 1 920 personnes s'accroît chaque année pour atteindre 2 580 personnes en 2019 et être estimé à 3 000 en 2021, par prolongement de cette tendance.

Le solde migratoire déficitaire contribue à la baisse de la population

Tableau n°2 : Évolution de la population

	Solde naturel	Taux d'accroissement (hors migration)	Solde migratoire apparent	Taux d'accroissement (avec migration)	Population estimée au 1 ^{er} janvier (hors migration)	Population estimée au 1 ^{er} janvier (avec migration)
2022	-	-	-	-	275 590	269 808
2021	1 948	0,7 %	-2 999	-0,4 %	273 640	270 859
2020	2 451	0,9 %	-2 782	-0,1 %	271 190	271 190
2019	2 483	0,0 %	-2 581	0,0 %	271 290	271 290

Source : Isee état civil et recensements de la population

Unité : %

Encadré n°1 Déficit migratoire

Entre 2014 et 2019, le solde migratoire apparent est déficitaire de 10 000 personnes : les personnes qui ont quitté la Nouvelle-Calédonie sont plus nombreuses que celles qui sont venues s'y installer sur la période. Le prochain recensement de la population, en 2024, est l'unique outil pour connaître avec précision l'incidence des migrations sur la structure par genre et âge de la population depuis 2019. Toutefois, les indicateurs annuels du trafic aéroportuaire confirment la tendance : le solde migratoire reste déficitaire en 2020 et 2021.

Dans cette étude, les estimations sont construites en prolongeant, par hypothèse, la tendance du déficit migratoire observée sur la dernière période intercensitaire (2014-2019).

À ce stade, l'absence d'informations sur la composition par genre et âge de la population migrante, ne nous permet pas de préciser le poids des migrations sur les événements démographiques observés. Par exemple, l'évolution du nombre de femmes en âge de procréer sera centrale pour comprendre l'évolution du nombre de naissances : si l'attrait du Caillou pour les femmes de 15-49 ans peut favoriser un regain de natalité, à l'inverse, le départ de ces jeunes femmes actives accentuera la tendance à la baisse. Il est ici vraisemblable que les départs du territoire expliquent une partie de la baisse du nombre des naissances constatée en 2020 et 2021.

Baisse record de la natalité

Avec une baisse de 3,7 % en 2020 et 5,1 % en 2021 par rapport à la moyenne annuelle des naissances enregistrées sur la période 2015-2019, la tendance au recul de la natalité observée entre 2015 et 2019 s'accroît en 2020-2021. L'influence de la crise sanitaire mondiale et des mesures de gestion de crise adoptées localement expliquent en partie ce résultat : inquiétudes sur l'avenir qui conduit à différer des projets parentaux, fortes contraintes sur les déplacements pendant les confinements successifs, difficulté d'accès à la procréation médicalement assistée, report des mariages, etc.

Le déficit migratoire au sein de la population en âge de procréer est probablement un autre élément d'explication également en cause dans ce résultat (*voir encadré n°1*). Quoi qu'il en soit, l'hypothèse envisagée il y a deux ans d'un regain des naissances à la faveur des confinements, par choix ou par difficulté d'accès aux structures de prévention délivrant des moyens de contraception ou pratiquant les interruptions volontaires de grossesses, ne s'est pas confirmée.

Ainsi, le **taux de natalité**, qui mesure le nombre de naissances vivantes enregistrées au cours d'une année par rapport à la population moyenne, passe sous la barre des 15 ‰.

Le taux de natalité de ces deux années consécutives, atteint un niveau jamais obtenu : 14,6 ‰ en 2020 et 14,3 ‰ en 2021.

Ce niveau de natalité, similaire à celui observé il y a 40 ans en Nouvelle-Calédonie, n'est cependant pas comparable en termes de fécondité des femmes de 15 à 49 ans dans les années 80. À cette époque, elles étaient moins nombreuses et avaient en moyenne plus de 3 enfants chacune, alors qu'aujourd'hui l'**indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)** est proche des 2 enfants en moyenne par femme.

La fécondité reste sous le seuil de renouvellement des générations en 2020

Tableau n°3 : Natalité et fécondité

	1980	1990	2000	2010	2020	2021
Naissances vivantes (nb)	3 668	4 378	4 566	4 178	3 991	3 931
Taux de natalité (‰)	35,5	31,4	25,2	17,8	14,6	14,3
Âge moyen à la maternité	26,6	26,6	27,7	28,7	29,9	30,0
Indicateur conjoncturel de fécondité (nb enfants)	3,6	3,2	2,6	2,2	2,04	2,02

Source : Isee état civil et recensements de la population

L'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 2,04 en 2020 et 2,02 en 2021. Depuis 2017, l'ICF s'installe sous le **seuil de renouvellement des générations**, fixé à 2,1 enfants par femme.

De même, le taux de fécondité se stabilise sous les 60 enfants en moyenne pour 1 000 femmes en âge de procréer, pour atteindre 57,8 ‰ en 2020 et 56,9 ‰ en 2021. Il était de 58,9 ‰ en moyenne sur la période 2015-2019 et de 63,3 ‰ sur la période quinquennale précédente.

Le recul de l'âge moyen à la maternité reflète un retard de calendrier de la parentalité qui s'est accéléré pendant la pandémie, passant à 29,9 ans en 2020 et 30,0 ans en 2021, contre 29,3 en moyenne sur 2015-2019.

La fécondité se réduit d'année en année

La part des femmes en âge de procréer (15-49 ans), continue de décroître progressivement, passant de 25,4 % de la population en 2020 à 25,2 % en 2021.

La fécondité par âge de 2020 et 2021 s'est particulièrement creusée chez les plus jeunes, qui sont aussi les plus fécondes. Par rapport à la moyenne de 2015 à 2019, la fécondité des jeunes femmes de 15 à 29 ans marque le pas.

Les plus jeunes voient leur taux de fécondité fléchir de 16 ‰ en moyenne sur 2015-2019, à moins de 13 ‰ en 2020, puis à moins de 11 ‰ en 2021. Cette chute est plus prononcée encore chez les 20-24 ans dont le taux de fécondité de plus de 86 ‰ en 2015-2019, se réduit à moins de 76 ‰ en 2020, pour passer enfin à 68 ‰ en 2021. Le nombre d'enfants que ces mères n'ont pas mis au monde à ces âges peut rapidement être reporté sur les années suivantes. Il est possible que nous observions ce report dans les années à venir. La reprise de la fécondité des femmes de 25-29 ans se note dès 2021, alors qu'elle avait perdu 7 points en 2020.

A contrario, la fécondité des femmes de 30-44 ans s'accroît. En moyenne, 1 000 femmes de 30 à 34 ans ont fait naître près de 109 enfants en 2015-2019, plus de 112 enfants en 2020, et enfin plus de 113 en 2021. Cette croissance est un peu plus prononcée chez les femmes de 35-39 ans, passant de près de 69 ‰ en 2015-2019, à 74,5 ‰ en 2020, et tout juste au-dessus en 2021. À ces âges, le nombre d'enfants attendus est moindre, donc l'effet sur la natalité est moins important. Ainsi, le gain d'une année sur l'autre reste inférieur à 5 naissances.

Un pic de la mortalité en 2021, après que le Covid ait commencé à circuler sur le territoire

Le virus de la Covid 19, qui s'est propagé en Nouvelle-Calédonie à partir du mois de septembre 2021, provoque une vague de décès inédite : le nombre annuel de décès subit ainsi une hausse tristement spectaculaire de 28 % par rapport à 2015-2019. Rapporté à la population moyenne, le **taux de mortalité** fait un bond, passant de 5,7 ‰ en 2020 à 7,2 ‰ en 2021.

En 2020, le taux de mortalité général est resté stable par rapport à la moyenne de 2015-2019, réparti uniformément entre les deux sexes. L'écart de 1,6 point entre les hommes (6,4 ‰) et les femmes (4,9 ‰) se maintient. C'est surtout la mortalité des plus de 60 ans qui a diminué en 2020 : -1,7 points pour les 60-69 ans ; -3,5 points pour les 70-79 ans ; et -10,5 points chez les plus de 80 ans.

En 2021, à l'inverse, le taux de mortalité général bondit pour atteindre 7,2 ‰. La surmortalité par rapport à 2015-2019 affecte plus fortement les hommes que les femmes : l'écart entre les deux sexes se creuse à 2 points. Ainsi, le taux de mortalité s'établit à 8,2 ‰ pour les hommes et à 6,2 ‰ pour les femmes.

Les femmes les plus jeunes ont eu moins d'enfants en 2020 et 2021

Tableau n°4 : Fécondité des femmes de 15 à 49 ans

	2015-2019			2020			2021		
	Femmes (nb)	Naissances vivantes (nb)	Taux de fécondité (‰)	Femmes (nb estimée)	Naissances vivantes (nb)	Taux de fécondité (‰)	Femmes (nb estimée)	Naissances vivantes (nb)	Taux de fécondité (‰)
15 à 19 ans	10 674	173	16,0	10 295	130	12,6	10 241	112	10,9
20 à 24 ans	9 334	805	86,2	9 239	700	75,8	9 755	663	68,0
25 à 29 ans	9 982	1 134	113,6	9 286	992	106,8	8 922	996	111,6
30 à 34 ans	10 236	1 114	108,8	10 391	1 168	112,4	10 268	1 164	113,4
35 à 39 ans	10 060	689	68,5	10 137	755	74,5	10 158	758	74,6
40 à 44 ans	10 117	215	21,3	9 692	228	23,5	9 860	226	22,9
45 à 49 ans	9 896	13	1,3	10 035	18	1,8	9 920	12	1,2
Total	70 299	4 143	58,9	69 075	3 991	57,8	69 124	3 931	56,9

Source : Isee état civil et recensement de la population

Moitié moins de mariages en 2020 et 2021

Tableau n°7 : Nuptialité

	2015-19	2020	2021
Nombre de mariages	920	498	567
Taux de nuptialité (‰)	3,4	1,8	2,1
Âge moyen au 1 ^{er} mariage des hommes	37,4	38,4	39,2
Âge moyen au 1 ^{er} mariage des femmes	34,7	36,6	36,2

Source : Isee état civil et recensement de la population

Unités : nbre, ‰, ans

Entre 0 et 19 ans, la mortalité des plus jeunes diminue en 2020 pour les garçons par rapport à celle observée de 2015 à 2019, comme pour les filles. En 2021, la mortalité des jeunes garçons dépasse celle de 2015-2019 alors que celle des filles reste stable.

De 20 à 39 ans, la mortalité masculine passe sous le niveau 2015-2019, en 2020 comme en 2021, alors que la mortalité féminine s'établit au-dessus, sur les deux années.

Après 40 ans, les deux sexes sont en surmortalité systématique par rapport à la période précédente, quelle que soit la tranche d'âge. Chez les hommes, la surmortalité de 2021 rapportée à 2015-2019, est d'autant plus forte que l'âge augmente. Chez les femmes, la surmortalité s'accroît progressivement à partir de 40 ans pour atteindre son maximum entre 60 et 69 ans, avant de s'atténuer aux âges les plus élevés.

Toutes tranches d'âge confondues, ces variations inhabituelles du nombre de décès par genre et âge, entraînent une moindre mortalité en 2020 et une surmortalité en 2021, et en conséquence des effets sur l'espérance de vie. Celle-ci a crû en 2020 pour s'établir à 78,9 ans, mais a sérieusement chuté à 75,9 ans en 2021 (cf. tableau 5). En 2020, le gain d'**espérance de vie à la naissance** par rapport à la moyenne des cinq années 2015-2019, est de 15 mois pour les hommes (75,5 ans) et de 18 mois pour les femmes (82,1 ans). L'année suivante, l'écart entre les deux sexes se réduit, passant de 6,4 ans en 2020 à 6,3 ans en 2021. La perte chez les hommes est de 20 mois cette année-là, pour une espérance de vie à la naissance qui s'établit à 72,9 ans. L'espérance de vie à la naissance des femmes est de 79,1 ans, accusant ainsi une perte de 19 mois par rapport à la moyenne de 2015-2019.

Moitié moins de mariages célébrés en 2020 et 2021

Le nombre de mariages, déjà en baisse constante sur la dernière période intercensitaire, s'établit en moyenne à 920 par an entre 2015 et 2019.

En 2020 et 2021, il a chuté de près de moitié. Leur célébration n'a ainsi concerné que 498 couples en 2020 (-46 %) et 567 en 2021 (-38,5 %). Les restrictions sanitaires ont fortement impacté le nombre de célébrations de mariages en 2020 et 2021. Compte tenu des risques sanitaires, les autorités coutumières, des îles Loyauté notamment, ont interdit la célébration des mariages coutumiers pendant toute l'année 2020. Les unions de personnes de droit coutumier sont ainsi tombées à moins de 50 en 2020, contre 260 en moyenne les cinq années antérieures (-81 %). Pour les personnes de droit commun, les mariages reculent également de 32 %. Les rassemblements de plus de 10, 30 ou 50 personnes selon les périodes, ont en effet été interdits. En outre, certaines familles ont probablement différé leurs projets familiaux programmés pour les années 2020 et 2021, compte tenu des incertitudes sanitaires.

C'est ainsi que le **taux de nuptialité**, habituellement autour de 3 mariages pour 1 000 habitants, n'est plus que 1,8 ‰ en 2020 et 2,1 ‰ en 2021. L'âge au premier mariage a reculé plus rapidement, tant chez les hommes que chez les femmes, mais les petits effectifs concernés limitent leur significativité. En 2020, les hommes se marient pour la première fois en moyenne à 38,4 ans, soit 1,8 ans plus tard que les femmes. Cet écart se creuse nettement en 2021 pour atteindre trois années.

La mortalité est historiquement élevée

Tableau n°5 : Mortalité et espérance de vie

	1980	1990	2000	2010	2015-19	2020	2021
Nombre de décès	1 008	928	1 077	1 191	1 550	1 540	1 983
Taux de mortalité (‰)	6,4	5,4	5,0	4,8	5,7	5,7	7,2
Espérance de vie à la naissance	66,5	70,3	74,7	77,4	77,4	78,9	75,9

Source : Isee état civil et recensements de la population

Unités : nbre, ‰, ans

En 2021, la surmortalité impacte différemment les hommes et les femmes, et les différentes classes d'âge

Tableau n°6 : Mortalité par genre et âge

	2015-2019			2020			2021		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
0 à 9 ans	1,1	0,9	1,0	1,0	0,6	0,8	1,3	0,9	1,1
10 à 19 ans	0,5	0,3	0,4	0,5	0,2	0,3	0,7	0,3	0,5
20 à 29 ans	1,9	0,5	1,2	1,5	0,5	1,0	1,5	0,7	1,1
30 à 39 ans	2,0	0,8	1,4	2,0	0,9	1,4	1,9	0,9	1,4
40 à 49 ans	3,9	1,8	2,9	3,0	1,8	2,4	4,4	2,7	3,6
50 à 59 ans	6,4	4,1	5,2	7,2	4,3	5,8	8,6	5,1	6,9
60 à 69 ans	15,7	9,2	12,5	13,5	8,2	10,8	18,3	11,5	14,8
70 à 79 ans	36,6	23,5	29,9	32,3	20,7	26,3	40,8	25,1	32,7
80 ans et plus	101,8	83,5	90,9	93,1	71,9	80,4	112,5	84,2	95,5
Total	6,5	4,9	5,7	6,4	4,9	5,7	8,2	6,2	7,2

Source : Isee état civil et recensement de la population

Unité : ‰

Le vieillissement de la population se poursuit

Les variations des tendances démographiques s'observent sur plusieurs décennies. Cependant des événements conjoncturels impactant le solde naturel ou le solde migratoire, peuvent avoir des effets de nature à modifier la structure par genre et âge, et donc la structure même de la pyramide des âges.

Durant les deux années de pandémie, sous le seul effet des mouvements naturels (hypothèse hors migration), la structure de la population par genre et âge est restée stable : les évolutions atypiques observées n'ont pas eu pour effet d'accélérer ou ralentir le vieillissement de la population, observé ces dernières années. Au commencement de l'épidémie, l'hypothèse d'un boom des naissances ne s'est pas confirmée et l'incidence d'une forte mortalité des plus de 60 ans, sur le sommet de la pyramide des âges, a été maîtrisée.

Malgré la secousse enregistrée en 2021, la tendance à l'allongement de la durée de vie de générations nées nombreuses devrait toutefois se prolonger. Ainsi, la structure par âge de la population va continuer de vieillir sous l'effet simultané de la baisse de la fécondité et de l'allongement de la durée de vie.

La baisse progressive du nombre moyen d'enfants par femme réduit inéluctablement la part des moins de 15 ans dans la population. En 2020, ils sont estimés à 20,6 % de la population totale (-0,3 point) et 20,3 % en 2021 (-0,3 point). À l'inverse la part estimée des plus âgés, de 65 ans et plus, augmente de 0,3 point par an depuis 2015. La part des actifs de 15 à 64 ans serait stable autour de 68 %.

En plus de la tendance au vieillissement de la population observée sur une plus longue période, la pandémie pourrait avoir des effets à moyen terme sur les choix de vie de la population calédonienne et renforcer les mutations démographiques. L'équilibre démographique sur lequel repose le modèle social calédonien devra savoir s'adapter en conséquence. Les enjeux sont nombreux sur le système de solidarités intergénérationnelles, le financement des retraites, des soins et de la dépendance, la réserve de main d'œuvre disponible, les effets de la charge qui repose sur les classes actives, mais aussi sur les opportunités que peut présenter le développement de la *silver économie*.

Le vieillissement de la population se poursuit inéluctablement

Graphique n°2 : Pyramides des âges superposées de 2015 et 2021*



Source : Isee état civil et recensements de la population

* Population estimée

Les événements démographiques au rythme des confinements

Les limites d'un suivi mensuel

En Nouvelle-Calédonie, les variations mensuelles de la mortalité, de la natalité et de la nuptialité, sont très faibles en valeur absolue : de quelques unités à quelques dizaines. Le nombre de décès mensuels s'étend ainsi de 100 à 150 cas, le nombre de naissances mensuelles de 300 à 400 cas et le nombre de mariages mensuels, plus sensible aux saisons, de 30 à 180 cas. Sur de si petites amplitudes, tout écart de quelques unités sur un mois peut produire une variation qui pourrait être interprétée comme relativement importante, alors qu'elle est peu significative en valeur absolue.

C'est pourquoi l'analyse des variations mensuelles doit être particulièrement prudente. Toutefois, le caractère exceptionnel de ces deux dernières années, marquées par trois périodes de confinement strict de la population (*voir encadré n°2*) invite à observer leurs possibles effets sur la nuptialité, la natalité et la mortalité.

La nuptialité directement impactée par les restrictions imposées par la gestion de crise

Le nombre de mariages a été directement impacté par les restrictions réglementaires : de lourdes contraintes pesaient sur l'organisation de ces moments festifs, mais sans pour autant empêcher leur célébration officielle en mairie. Ainsi, à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, il n'y a pas eu d'arrêt complet : des mariages ont été célébrés tous les mois au cours de ces deux années.

Toutefois, la décision prise par les autorités coutumières, notamment des îles Loyauté (*voir supra*), les jauges définies pour autoriser les regroupements, et la fermeture des commerces non essentiels et des lieux de réception, ont provoqué une chute des célébrations. Si certains couples ont maintenu l'organisation de leurs noces en se conformant aux contraintes en vigueur, d'autres ont préféré reporter leur mariage à plus tard.

Ainsi, avril 2020 enregistre une chute record de 85 % des célébrations attendues par rapport à la moyenne de 2015-2019, alors que les célébrations du mois de mars avaient déjà chuté de moitié (-54 %). La première période de confinement se traduit directement dans ces résultats.

Bien que le confinement fût alors levé, le nombre de mariages recule aussi drastiquement (de l'ordre de -60 %) entre juin et août 2020, saison habituelle des mariages aux îles Loyauté. C'est la conséquence directe des décisions coutumières pour l'année 2020.

En 2021, les deux périodes de confinement voient à nouveau un recul plus marqué des célébrations de mariage : une baisse proche de 70 % en mars, 52 % en avril, 77 % et 73 % en septembre et octobre.

Sur tous les autres mois, la baisse de la nuptialité est moins prononcée, mais réelle tout de même.

Encadré n°2

L'exception calédonienne : 17 mois « Covid-free »

La Nouvelle-Calédonie a pu se maintenir dans une bulle « Covid-free », du 19 mars 2020 au 6 septembre 2021, par le déploiement de dispositifs volontaristes. La fermeture des frontières aériennes et maritimes aux touristes, ainsi que la mise en place de mesures strictes à l'égard des autres voyageurs internationaux à l'arrivée, ont évité la propagation du virus en Nouvelle-Calédonie pendant près de 17 mois. En effet, les quelques vols de passagers qui ont été maintenus sur la période, l'étaient sous conditions, telles que l'obligation de présenter un motif impérieux de déplacement, validé par le gouvernement, et de se soumettre à une quatorzaine à l'hôtel obligatoire à l'entrée sur le territoire.

Malgré ces efforts, deux premiers confinements stricts de la population ont été décidés sur la période, après une suspicion de circulation du virus dans la population. Le premier, du 24 mars au 16 avril 2020 a été suivi un an plus tard d'un deuxième confinement de la population, du 8 mars au 4 avril 2021. Ces mesures ont entraîné la suspension de tous les vols et transports routiers interurbains intérieurs, l'arrêt des activités économiques non essentielles et la limitation des déplacements.

Par arrêté du 16 juillet 2021, les restrictions d'entrée sur le territoire sont allégées pour les personnes vaccinées. Le 6 septembre 2021, les premiers cas autochtones porteurs du Covid sont confirmés et un premier décès directement imputé au virus est annoncé le 10 septembre. C'est dans ce contexte inédit que la population de Nouvelle-Calédonie est confinée une troisième fois, du 7 septembre au 10 octobre 2021.

Durant cette deuxième période de la pandémie en Nouvelle-Calédonie, le virus circule activement parmi la population locale, sur tout le territoire. Le taux d'incidence s'accélère très rapidement, de même que le nombre de personnes atteintes d'une forme grave de la maladie, les hospitalisations et les décès.

Une baisse de la nuptialité directement imputable à la situation sanitaire

Tableau n°8 : Nuptialité mensuelle

	Moyenne 2015-2019	2020		2021	
		Mariages	Variation 2015-19 (%)	Mariages	Variation 2015-19 (%)
Janvier	43	32	-25,9	40	-7,4
Février	38	31	-18,0	25	-33,9
Mars	35	16	-54,3	11	-68,6
Avril	60	9	-85,0	29	-51,7
Mai	46	32	-30,1	38	-17,0
Juin	98	36	-63,2	73	-25,4
Juillet	89	39	-56,4	77	-13,9
Août	176	58	-67,1	119	-32,5
Septembre	75	46	-38,5	17	-77,3
Octobre	123	76	-38,2	33	-73,2
Novembre	67	67	0,0	48	-28,4
Décembre	72	56	-22,2	57	-20,8
Total	922	498	-46,0	567	-38,5

Source : Isee état civil et recensement de la population

Une surmortalité avérée pendant la phase épidémique aiguë

La vague de surmortalité commence dès le mois d'août 2021 avec une hausse de 17 % des décès par rapport à la moyenne de 2015-2019 (25 cas supplémentaires), sans qu'un lien avec le Covid n'ait alors été diagnostiqué. Le paroxysme est atteint en septembre et octobre avec une hausse des décès de respectivement 149 % (189 cas supplémentaires) et 119 % (150 cas supplémentaires) : l'épidémie est alors en phase aiguë, avec un rythme élevé de contagions, des hospitalisations de patients développant des formes graves de la maladie et des décès. Sur les deux derniers mois de l'année, la surmortalité revient au niveau observé en août.

Avant l'entrée dans la phase épidémique, le lien entre les restrictions imposées pour la gestion de crise et les variations mensuelles de la mortalité semble moins évident, en dehors peut-être du recul de 20 % des décès en avril 2021 par rapport à la moyenne de 2015-2019. À cette période-là, la Nouvelle-Calédonie est confinée : les gestes barrières, les restrictions de circulation qui limitent au maximum les déplacements et les interactions sur la voie publique, la restriction des visites aux personnes vulnérables hospitalisées ou prises en charge en établissements spécialisés, ont probablement permis de protéger les populations les plus vulnérables des infections habituelles et de limiter certaines causes accidentelles de décès. Toutefois, deux baisses de même ampleur sont également observées en septembre et novembre 2020. En outre, cette tendance n'est pas reconduite sur la deuxième période de confinement.

La situation sanitaire accentue le recul de la natalité, de façon diffuse tout au long de l'année

Les effets des confinements sur la natalité s'observent avec un décalage de neuf mois. Ainsi, en décembre 2020 et janvier 2021, soit neuf mois après le premier confinement, les naissances baissent de 4,2 % en décembre et 12,6 % en janvier, par rapport au niveau moyen enregistré ces mois-là sur la période 2015-2019. Même si les vies de couple et les projets de maternité ont pu être impactés durant le confinement, les baisses observées spécifiquement ces mois-ci ne sont pas suffisamment significatives pour conclure à un effet confinement direct.

En décembre 2021, neuf mois après le deuxième confinement, c'est au contraire un rebond du nombre de naissances qui a eu lieu : une hausse de 10,6 % par rapport à la moyenne en décembre de 2015 à 2019. Cette augmentation de la natalité est la première depuis le début de la crise.

Les données de naissances qui interviendront à partir du mois de juin 2022 permettront d'observer l'impact du troisième confinement et de la phase épidémique de septembre-octobre 2021 : à suivre dans le prochain bilan démographique.

Une très forte hausse de la mortalité en septembre et octobre 2021

Tableau n°9 : Mortalité mensuelle

	Moyenne 2015-2019	2020		2021	
		Décès	Variation 2015-19 (%)	Décès	Variation 2015-19 (%)
Janvier	128	132	3,0	134	4,5
Février	114	131	14,5	120	4,9
Mars	128	153	19,5	120	-6,3
Avril	126	101	-20,1	140	10,8
Mai	135	142	5,5	131	-2,7
Juin	130	135	3,8	142	9,2
Juillet	149	151	1,6	147	-1,1
Août	145	139	-4,3	170	17,1
Septembre	127	102	-19,6	316	149,2
Octobre	126	132	4,6	276	118,7
Novembre	125	100	-19,7	146	17,2
Décembre	117	122	4,6	141	20,9
Total	1 550	1 540	-0,6	1 983	27,9

Source : Isee état civil et recensement de la population

Une natalité en recul en 2020 et 2021

Tableau n°10 : Natalité mensuelle

	Moyenne 2015-2019	2020		2021	
		Naissances	Variation 2015-19 (%)	Naissances	Variation 2015-19 (%)
Janvier	347	320	-7,7	303	-12,6
Février	341	323	-5,3	322	-5,6
Mars	382	360	-5,9	336	-12,1
Avril	370	319	-13,8	364	-1,6
Mai	373	363	-2,6	347	-6,9
Juin	354	354	-0,1	344	-2,9
Juillet	386	323	-16,2	359	-6,9
Août	355	369	4,0	343	-3,3
Septembre	317	326	2,7	319	0,5
Octobre	313	333	6,4	265	-15,3
Novembre	300	309	3,0	292	-2,7
Décembre	305	292	-4,2	337	10,6
Total	4 143	3 991	-3,7	3 931	-5,1

Source : Isee état civil et recensement de la population

Note méthodologique

Mise à jour de la population intercensitaire et calcul des indicateurs démographiques

Entre deux recensements quinquennaux, la population évolue par un effet naturel (*naissances – décès*) et un effet migratoire (*arrivées de Nouvelle-Calédonie – départs en Nouvelle-Calédonie*).

Annuellement, la Nouvelle-Calédonie enregistre ses naissances et ses décès au moyen de bulletins statistiques d'état-civil, produits par les services communaux. Le dénombrement de ces événements (naissances, mariages et décès) est exhaustif, permettant une interprétation précise de l'évolution naturelle de la population.

En revanche, la mesure des migrations ne se fait que tous les cinq ans, au moment du recensement de la population. Leur répartition annuelle se fait donc rétrospectivement, par genre et âge, sur la période intercensitaire terminée. C'est pourquoi la mise à jour de la structure par genre et âge de population, se fait avec un décalage de cinq ans.

Ce mode de collecte fragilise l'interprétation des indicateurs démographiques estimés, publiés entre deux recensements de la population, avant leur calcul définitif permis par les résultats du recensement. En effet, les indicateurs démographiques rapportent l'événement d'état civil à la population concernée par celui-ci. La structure par genre et âge de la population, utilisée dans leur calcul, n'est cependant qu'une estimation hors migration pendant cinq ans, et son rôle dans les variations de l'indicateur calculé ne peut pas être déterminé.

La fécondité en est un bon exemple : les naissances vivantes sont rapportées au nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans, c'est à dire celles susceptibles d'avoir mis au monde ces enfants. Cependant, si ces naissances sont parfaitement enregistrées annuellement dans les services d'état civil des communes de Nouvelle-Calédonie, l'évolution du nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans ne sera connue qu'à partir du recensement de la population de 2024.

Or, la variation du nombre de naissances vivantes dénombrées pendant les cinq années intercensitaires est expliquée par ses deux composantes : l'évolution de la fécondité des femmes en âge de procréer d'une part, et l'évolution de leur structure par âge d'autre part. Mais cette dernière reste méconnue pendant cinq ans.

Définitions

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** est la somme des taux de fécondité par âge d'une année. Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées cette année-là.

Le **taux brut de natalité** est le rapport entre le nombre annuel de naissances vivantes, et l'effectif de la population totale au milieu de l'année.

Le **taux brut de mortalité** est le rapport entre le nombre annuel de décès, et l'effectif de la population totale au milieu de l'année.

L'**espérance de vie à la naissance** représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui serait soumise à chaque âge aux conditions de mortalité de l'année considérée. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.

Le **taux brut de nuptialité** est le rapport entre le nombre de mariages de l'année, et l'effectif de la population totale au milieu de l'année. Le résultat s'exprime pour 1 000 personnes.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **taux d'accroissement naturel** est le rapport du solde naturel à la population totale moyenne de cette période. Il est en général calculé pour une année et est aussi égal à la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur un territoire (immigrants) et le nombre de personnes qui en sont sorties (émigrants). Il est calculé par différence entre la croissance observée de la population et le solde naturel entre deux recensements.

La **silver économie (ou économie des séniors)** est une notion apparue au début des années 2000 qui désigne l'ensemble des marchés, activités et enjeux économiques liés aux personnes âgées de plus de 60 ans (la *silver génération*). Le vieillissement de la population est donc considéré comme une opportunité de développement économique avec notamment le tourisme, la culture, le commerce de détail (pharmacie notamment), les services financiers, les services ménagers et d'aide à la personne.

Le **seuil de renouvellement (ou de remplacement) des générations** est le remplacement nombre pour nombre des générations en âge de procréer par les générations naissantes. Une génération assure son remplacement si le nombre de filles dans la génération des enfants est égal au nombre de femmes dans la génération des parents. À cause du rapport de masculinité à la naissance (il naît 105 garçons pour 100 filles) et de la faible mortalité infantile, le niveau de remplacement est atteint lorsque les femmes ont environ 2,1 enfants dans les pays développés.

Source : Ined - Institut national d'études démographiques

Synthèse n° 60

Edition Septembre 2022

Directeur de la publication : O. Fagnot

Rédactrice en chef : V. Ujicas

Conception graphique et réalisation : C. Aluze